

Puristes et pragmatiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 499

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

5488

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
DP 499 10 mai 1979
Seizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Jacques Schilt

499

Domaine public

Puristes et pragmatiques

Remue-ménage chez les socialistes à propos de leur participation dans les exécutifs. Les Vaudois en ont largement débattu lors d'un récent congrès, égratignant au passage leurs deux conseillers d'Etat ; au plan suisse l'engagement de Willy Ritschard contre l'initiative anti-atomique n'a pas fini de faire des vagues. Bref l'heure est aux interrogations. Encore faut-il poser les bonnes questions...

Les socialistes ont toujours entretenu des rapports ambigus avec le pouvoir exécutif. Tenus à l'écart du Conseil fédéral ils n'ont cessé de revendiquer dès la fin de la première guerre mondiale une représentation équitable au gouvernement. Admis au sein du collège exécutif, ils s'étonnent de voir les bourgeois majoritaires leur imposer des candidats.

Certains d'entre eux voient dans la participation aux exécutifs la raison profonde de la stagnation socialiste : accommodement avec l'adversaire bourgeois, absence de profil, d'où désintérêt des salariés et abstentionnisme. Mais il suffit que la représentation de la gauche soit contestée - voir en ville de Genève - pour que les rangs se resserent. Les socialistes zurichois - qui ne comptent pas parmi les plus réformistes du pays - n'ont-ils pas présenté trois candidats pour le Conseil d'Etat ?

Dans ce débat où s'affrontent les "puristes" - un refus de la compromission qui se confond parfois avec l'incapacité d'une action concrète - et les "pragmatiques" - les principes et les objectifs politiques ont de la peine à émerger de la gestion quotidienne - il est utile en permanence de définir les buts à atteindre et les moyens d'y parvenir, bref d'être au clair sur les conditions de la participation. Le problème n'est pas de choisir le principe abstrait de la participation ou celui, tout aussi abstrait,

du refus de la participation ; il est bien de développer une action politique efficace.

Au niveau fédéral l'élection se fait au second degré : une majorité bourgeoise décide de faire une place aux socialistes et même sélectionne leurs candidats. Dans les cantons, ce sont les citoyens qui décident. Certes, les bourgeois font preuve en général d'un appétit plus ou moins proportionnel à leur force ; ils laissent libres quelques fauteuils. Mais on oublie que souvent cette répartition proportionnelle est le résultat d'une lutte qui a eu lieu autrefois et qu'elle représente une situation voulue par la majorité des électeurs. Au Conseil fédéral comme dans les exécutifs cantonaux, la participation socialiste c'est d'abord la reconnaissance que la gauche est une force politique avec laquelle il faut compter. Et aucune force politique ne peut se dispenser d'utiliser les canaux à disposition pour concrétiser ses idées.

H.-J. Braunschweig, le président du PS zurichois a raison : un mandat dans un exécutif est une position de pouvoir, une possibilité d'influencer les décisions (interview dans la "Leserzeitung").

Mais encore faut-il que cette position soit utilisée !

Et là il s'agit avant tout d'un problème interne aux socialistes, celui des conditions de la participation.

Citons encore Braunschweig : envoyer dans un exécutif un magistrat qui d'emblée se couperait de ses collègues, si bien qu'aucune collaboration gouvernementale serait possible, est aussi inutile que de déléguer un socialiste qui très vite se sent en bonne compagnie et creuse son trou jusqu'à sa retraite.

Une condition primordiale de la participation, c'est l'existence de rapports étroits entre le

SUITE ET FIN AU VERSO

Puristes et pragmatiques

magistrat et son parti : circulation de l'information, élaboration commune de l'action politique. Le mythe des magistrats au-dessus des partis ne sert qu'à masquer les conflits d'intérêts ; les candidats sont présentés par un parti, l'électeur le sait, et aucun tour de passe-passe ne le propulsera jamais au-dessus de la mêlée.

Comment ne pas rejeter également une conception extensive de la collégialité, conception qui cherche à maintenir le magistrat minoritaire dans le mutisme et l'effacement ?

La participation socialiste dans les exécutifs n'a de sens que si elle est l'expression de rapports de force ; si elle signifie l'abandon d'une politique de confrontation elle devient un cul-de-sac, une contrainte inutile. En aucun cas elle ne peut devenir prétexte à affaiblir ou

même à supprimer les autres moyens d'action politique.

Ce débat sur la participation doit s'ouvrir ; le triste face-à-face télévisé entre Pierre Graber et François Masnata en a bien démontré le besoin. Ni la suffisance des "pragmatiques" pour qui le parti n'est souvent qu'un marche-pied, ni l'arrogance des "puristes"; d'autant plus intransigeants qu'ils n'ont guère de responsabilités politiques, ne sont des réponses suffisantes.

La participation socialiste est devenue une routine, un trait familier du paysage politique suisse. La gauche, c'est vrai, a largement intégré les valeurs et les comportements de ses adversaires. Faut-il pour autant maintenant qu'elle claque la porte avec fracas ? Ne serait-ce pas signe de faiblesse et d'impuissance politique ? Encore une fois la question de la participation socialiste est une question interne au premier chef ; lorsque les socialistes auront redéfini les conditions de leur présence dans les exécutifs, ce sont peut-être les bourgeois qui voudront les chasser. La différence n'est pas négligeable.

IMAGES

Cinéma scolaire : six millions de spectateurs

L'ère de l'audio-visuel ? Peut-être, certainement même. Mais par quels canaux en organise-t-on l'apprentissage ? Par la télévision seulement, qui polarise l'attention des exégètes ? Jugez-en vous-mêmes...

Près de 18.000 clients - des écoles, des paroisses, des associations et sociétés diverses - dont 4.000 en Suisse romande et au Tessin. Environ 6.400 titres, 18.000 copies de films gratuits et payants, 120.000 locations par année. Et près de six millions de spectateurs. Le Cinéma scolaire et populaire suisse, CSPS, est aujourd'hui en Suisse le plus grand distributeur de films 16 mm¹).

Cet institut, société coopérative d'utilité pu-

blique, a son siège dans une villa du quartier de l'Université à Berne. En réalité, il regroupe trois organisations qui maintenant sont liées : la Centrale du film scolaire, la Centrale du film à format réduit, la Cinémathèque suisse des écoles professionnelles.

Au total, un choix considérable de films mis à la disposition des écoles et du public en général pour des projections non commerciales. Des films récréatifs, culturels, documentaires et d'information, des films à scénario de long métrage aussi, enfin des documents de formation pour cadres moyens et supérieurs dans les entreprises.

A la Centrale du film scolaire sont affiliés quatorze cantons, soit toute la Suisse romande, le Tessin et sept cantons de Suisse alémanique. A Genève, dans toutes les écoles, la demande est l'une des plus fortes de Suisse. Elle augmente quand bien même l'intégration

de la télévision dans l'enseignement devient une réalité, au niveau secondaire surtout, avec l'introduction progressive des magnétoscopes à cassettes et de la TV couleur.

LE FILM N'EST PAS MORT

Il y a bientôt trente ans que Jean-Pierre Dubied est au CSPS dont il est directeur depuis 1971 : "La demande de films augmente chaque année dans tous les cantons. Une exception : le Tessin où la télévision scolaire fait vraiment partie de l'enseignement à tous les niveaux. On disait que le 8 mm, puis la vidéo, enfin la télévision allaient tuer le film. Mais tous ces nouveaux médias ne sont pas normalisés. Et partout il y a maintenant des problèmes de crédits. En réalité, le film 16 mm a toujours l'avantage du format, de la qualité, de l'universalité. Même si les cassettes TV vont peu à peu s'imposer, petit écran aujourd'hui, grand écran demain, sur le marché pédagogique, le film reste. Comme moyen de production, comme support de diffusion. On peut penser qu'il y aura coexistence dans les prochaines années".

Evolution des techniques, évolution des besoins des publics aussi : "Dans les années cinquante le film était encore un luxe : on l'utilisait à la veille des fêtes, des vacances. Des films de Charlot, des documentaires sur l'Afrique. Aujourd'hui, et toutes nos statistiques le prouvent, les demandes sont dispersées sur toute l'année. Et nombreux sont les enseignants qui font leurs réservations longtemps à l'avance. Le film n'est plus seulement un spectacle, un spectacle plaisant, il devient un véritable moyen d'enseignement".

A DISPOSITION D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Il est vrai que les écoles peu à peu se sont équipées, que les appareils de cinéma sont maintenant d'un maniement plus simple, plus fiable. Et la nouvelle génération des maîtres et des élèves a besoin de moyens audio-visuels. De films d'enseignement, d'information et de